



Demande de renouvellement d'accueil à la Farandole pour la rentrée 2022

La grille des critères de priorité d'accueil et des pièces justificatives à fournir est disponible sur la page Farandole du site des Amis des bauges

**Document à transmettre à Frédéric MARION (avec l'ensemble des pièces justificatives)
au plus tard le lundi 14 Février 2022**

Toute demande non transmise à cette date ou incomplète, ne sera pas étudiée par la commission (renouvellement de l'accueil impossible)

IMPORTANT : Cette demande de renouvellement d'accueil ne constitue pas une inscription. Vous serez informés de la possibilité pour l'association d'accueillir à nouveau votre enfant (et dans quelle mesure) suite à la commission d'attribution des places qui se déroulera début Mars (réponse par courrier aux familles courant Mars)

	Parent 1	Parent 2
NOM		
Prénom		
Adresse		
N° téléphone		
adresse email		
Profession		
Adresse & Contact employeur		

l'enfant	
NOM	n°allocataire CAF/MSA :
Prénom	l'enfant fréquente la Farandole depuis :
Date de naissance	

Date souhaitée pour l'admission :
(à partir du jeudi 18 Août 2022, date à confirmer)

--

*merci de noter pour chaque jour
les heures d'arrivée et de départ*

**Planning souhaité
pour la période Août
2022 / Juillet 2023**

lundi :	
mardi :	
mercredi :	
jeudi :	
vendredi :	

Fait à :

Le :

Signature parent(s)